

# Tribune Chapaisienne



## MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES EN SANTÉ



### DÉBUT DES TRAVAUX AU BLOC OPÉRATOIRE DU CENTRE DE SANTÉ DE CHIBOUGAMAU

ENSEMBLE  
on fait avancer le Québec

Québec

# INJECTION DE 4,8M\$ AU BLOC OPÉRATOIRE

Le projet permettra le réaménagement et la mise aux normes de deux salles d'opération, de la réserve stérile, de la salle de réveil et de la salle d'endoscopie. • PAGE 3-4



Consultez l'article • P. 18-19

Une saison  
touristique estivale  
exceptionnelle

**défi** Concours  
québécois en  
entrepreneuriat  
**osentreprendre**  
NORD-DU-QUÉBEC

Consultez l'article • P. 14-15

LANCEMENT DE LA  
20E ÉDITION!



Consultez l'article • PAGE 41

Profitez de l'hiver avec  
le prêt de raquettes et  
tubes à neige !



Consultez l'article • P. 4-5

Plus de 10 800 \$  
amassés pour la  
Guignolée !

17 ans  
154 publications



# La Tribune Chapaisienne

La Tribune Chapaisienne a, en ce décembre 2017, 17 ans de bons et de loyaux services et 154 publications pour nos Chapaisiennes et Chapaisiens.

Le premier numéro de décembre 2000 avait comme titre « Trouvez-

moi un nom » qui fût remporté dans la 2e édition par Mme Suzanne Bélanger et depuis ce temps, nous avons le plaisir de la feuilleter.

Pourquoi me suis-je lancé dans sa collection? En souvenir de ce journal qui nous est propre sans doute.

J'ai tous les numéros depuis le début et occasionnellement, j'ai dû avoir l'aide de la municipalité et de citoyens pour avoir ceux qui me manquaient.

Toutes les anciennes Tribunes, entre décembre 2000 et septembre 2011, seront informatisées prochainement par la Corporation de développement économique de Chapais et ajoutées sur le site Internet de la ville de Chapais afin que tous les citoyens de Chapais ou d'ailleurs puissent lire ces rubriques depuis le tout début!

**Fernand Senneville**  
Chapaisien

# Début de travaux importants au bloc opératoire du Centre de santé de Chibougamau

Santé et Services sociaux | Chibougamau Lundi, 4 décembre 2017

**L**e ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette, accompagné du député d'Ungava, monsieur Jean Boucher, a annoncé aujourd'hui que des travaux importants seront réalisés dès

reniser les aménagements intérieurs et les salles du bloc opératoire et de mettre aux normes actuelles plusieurs de ses composantes.

#### Citations :

« Ces travaux s'inscrivent di-

d'envergure, le Centre de santé de Chibougamau profitera de locaux plus vastes, modernes et fonctionnels, au bénéfice des usagers qui doivent y subir une chirurgie et du personnel qui y œuvre. »



De gauche à droite: Jean-Luc Imbeault, directeur des ressources financières, techniques et informationnelles, Denis Lemoyne, président du conseil d'administration, Nathalie Boisvert, présidente-directrice générale, Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, Marie-Josée Laforge, chef d'unité de soins spécialisés et Jean Boucher, député d'Ungava.

janvier au bloc opératoire du Centre de santé de Chibougamau, une installation du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James. Le projet permettra de mod-

rectement dans la foulée des actions gouvernementales visant à offrir les meilleures infrastructures possible en matière de soins de santé et de services sociaux, partout au Québec. À la suite de ces travaux

*Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux*

« Je suis très fier que les citoyens de Chibougamau et des environs puissent bénéficier de ces nouvelles installations et que les équipes de

## Nouvelles en bref

professionnels de la santé aient quant à eux accès à un environnement de travail plus fonctionnel et convivial. Je remercie toutes les personnes qui ont contribué à faire avancer ce projet, et qui participeront à sa réalisation au cours de la prochaine année.»

*Jean Boucher, député d'Ungava*

### Faits saillants :

Le projet permettra le réaménagement et la mise aux normes de deux salles d'opération, de la réserve stérile, de la salle de réveil et de la salle d'endoscopie. Des travaux ser-

ont également réalisés pour mettre à niveau divers systèmes électromécaniques, notamment les systèmes de ventilation et d'éclairage.

Sur le plan financier, le projet bénéficiera d'un financement global de 4,8 M\$, qui comprend l'octroi d'un montant de 3,3 M\$ provenant du ministère de la Santé et des Services sociaux. Pour sa part, le Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James financera le projet à hauteur de 1,5 M\$.

Les travaux débuteront en janvier et la livraison des nouveaux locaux est

prévue pour septembre 2018.

Rappelons que des travaux, à hauteur de 400 000 \$ et entièrement financés par l'établissement, avaient déjà été réalisés en 2016. Les améliorations ont notamment permis le réaménagement des espaces de bureaux et de vestiaires ainsi que la mise aux normes de l'unité de retraitement des endoscopes.

**Santé  
et Services sociaux**  
**Québec** 

## Déjeuner du Maire et du Conseil municipal

# Plus de 10 800 \$ amassés pour la Guignolée !

### Chapais, le 10 décembre 2017 –

L'édition 2017 du Déjeuner du Maire et du Conseil municipal de la Ville de Chapais a fracassé un record en amassant plus de 10 800 \$ au profit de la Guignolée Chapai-

sienne qui vient en aide aux plus démunis de la communauté chapaisienne. Cette activité de bienfaisance s'est déroulée à la salle des Chevaliers de Colomb dimanche le 10 décembre. Cette

année encore, plus d'une cinquantaine de partenaires de Chapais, Chibougamau et de la région se sont joints au maire de Chapais et à ses collègues du conseil municipal pour faire de cette activité un



(de gauche à droite) : Lucie Tremblay, Jacques Fortin, Denise Larouche, Roger Nadeau (Chevaliers), Daniel Forgues, Steve Gamache (maire), Rémy Bernier (Chevaliers et Guignolée), Roxanne Tremblay, Gilles Brousseau (Chevaliers), Lyne Coutu (Filles d'Isabelle et Guignolée), Pierre Desloges (Chevaliers), Anita Coutu (Filles d'Isabelle), Sophie Robitaille (Guignolée).

vif succès. Cette année, plus de 200 déjeuners ont été servis.

« Année après année, je suis toujours emballé de voir la grande générosité des gens. C'est vraiment fantastique ! Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui sont venues déjeuner

avec nous afin de soutenir la Guignolée, les bénévoles des Chevaliers de Colomb et Filles d'Isabelle qui nous ont aidés ainsi que nos généreux partenaires qui ont soutenu cette initiative du conseil municipal. Grâce à ce grand geste de solidarité et d'entraide, les plus démunis de notre milieu

seront aidés pour la période des fêtes et les mois difficiles de 2018. En leur nom, un ÉNORME MERCI ! » a souligné le maire de Chapais, Steve Gamache.



Voici la liste de nos généreux partenaires :

|                                             |                                             |
|---------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Ameublement Jeanne                          | Hydro-Québec                                |
| Assurance RGA                               | Jean Boucher, député d'Ungava               |
| Assurances et services financiers Rochefort | La Sentinelle et le Jamésien                |
| Banquets fins gourmets                      | Lavoie et Beaudry inc.                      |
| Barrette-Chapais                            | Les Marchés Tradition                       |
| Bélanger Bouchard Comptabilité              | Lettrage Walidi                             |
| Caisse Desjardins de Chibougamau            | Mac Phil Diesel                             |
| Centre d'études collégiales à Chibougamau   | Men & Fils électrique                       |
| Chapais Énergie                             | Nemaska Lithium                             |
| Chevaliers de Colomb                        | Pétrole MJ                                  |
| Chibougamau Automobile inc.                 | Plomberie Chibougamau inc.                  |
| Clinique dentaire Julie Poirier             | Recyclage Ungava                            |
| Clinique dentaire Mariève Fortin            | Ressources Metanor                          |
| Commission scolaire de la Baie-James        | Roméo Saganash, député fédéral              |
| Danielle Girard-Gendron, notaire            | SADC Chibougamau-Chapais                    |
| Distribution Renald St Germain - Nutrinor   | Serge Fleury, avocat                        |
| Écocentre Paul Ménard                       | Service JF inc                              |
| Entreprises Marc Forget                     | Simard Boivin Lemieux avocats               |
| Entretien industriel DLB                    | Stornoway                                   |
| Équipement de bureau Ungava                 | Syndicat des employés municipaux de Chapais |
| Études des notaires Truchon & Larouche      | Syndicat du personnel enseignant du CÉCC    |
| Évaluateurs CEVIMEC-BTF                     | Télébec                                     |
| Filles d'Isabelle                           | Transport Lepage Énergie                    |
| Forages Chibougamau                         | Uniprix                                     |
| Garage Tremblay & fils                      | Ville de Chapais                            |
| Goldcorp - Éléonore                         | WSP                                         |
| H&R Block                                   |                                             |

Source: Steve Gamache, Maire  
418-745-2511 poste 30227



# Investissements de 116 900 \$ pour bonifier l'offre touristique de la région de la Baie-James

Ministère du tourisme | Chibougamau Mercredi, 13 décembre 2017

**L**e gouvernement du Québec est fier d'annoncer un montant de 116 900 \$ dans la région de la Baie-James afin de soutenir la présentation du Festival Folifrets Baie-James, l'évaluation et l'amélioration de la qualité des services de l'hôtel Chibougamau, et la mise sur pied du projet Xpérience Opémiska.

C'est ce qu'ont annoncé aujourd'hui le député d'Ungava et adjoint parlementaire du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Jean Boucher, au nom de la ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de la Mauricie, M<sup>me</sup> Julie Boulet, le président de Tourisme Baie-James, M. Alexandre-Maxim Jacob, et le président de l'Administration régionale Baie-James, M. René Dubé.

Un montant de 98 900\$ \$ est accordé à ces entreprises et promoteurs dans le cadre de l'[Entente de partenariat régional en tourisme](#)

[de la région touristique de la Baie-James](#). Le Festival Folifrets Baie-James reçoit également un appui financier de 18 000 \$ dans le cadre du [Programme de développement de l'industrie touristique – Aide financière aux festivals et aux événements touristiques](#) du ministère du Tourisme.

## Citations :

« De plus en plus de visiteurs font du Québec leur destination de choix lorsque vient le temps de profiter des joies de l'hiver, du dépaysement et des grands espaces. Ces projets soutenus financièrement permettent de développer l'offre touristique tout en diversifiant et en stimulant l'économie de la région de la Baie-James. Les ajouts et les améliorations qui seront réalisés par les promoteurs favoriseront la création d'emplois dans la région et rejoindront un plus grand nombre d'amateurs d'activités hivernales, leur faisant ainsi vivre une expérience globale de la saison froide. »

rienue globale de la saison froide. »

*Julie Boulet, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de la Mauricie*

« Je suis fier de voir que le gouvernement du Québec investit dans des projets de la région, qui contribuent au dynamisme du Nord-du-Québec. En tant que député, il m'est important qu'on soutienne les entreprises et promoteurs locaux qui, par l'entremise de leurs projets, favorisent l'augmentation de la présence de touristes dans la région, tout en faisant rayonner celle-ci au Québec et à l'étranger. »

*Jean Boucher, député d'Ungava et adjoint parlementaire au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs*

« Ces contributions sont le fruit d'une collaboration concertée entre les différents acteurs de l'industrie touristique et nous sommes fiers de pouvoir en faire l'annonce aujourd'hui.



Avec une enveloppe de 700 000 \$ jusqu'en 2020, l'Entente de partenariat régional en tourisme représente une action concrète afin d'atteindre nos objectifs en termes de développement de l'offre touristique régionale. Ces premières annonces ouvrent la voie pour les prochaines et j'invite d'ailleurs nos membres et futurs membres à prendre part aux prochains appels à projets en 2018. Je tiens également à remercier l'ensemble des partenaires, soit le ministère du Tourisme, l'Administration régionale Baie-James et la Société de développement de la Baie-James, de rendre possible ces

tenaire privilégié de Tourisme Baie-James, l'ARBJ ne peut que souligner cette participation qui contribuera au rayonnement de la région avec tout ce qu'elle a de beau et bon à offrir. Que cette première annonce soit garante d'autres à venir, pour le développement de notre magnifique région.

*René Dubé, président de l'Administration régionale Baie-James*

#### Faits saillants :

Les projets qui bénéficieront d'une aide financière sont :

| Projet                        | Ville       | Montant accordé |
|-------------------------------|-------------|-----------------|
| Xpérience Opémiska            | Chapais     | 60 000 \$       |
| Festival Folifrets Baie-James | Baie-James  | 54 000 \$       |
| Hôtel Chibougamau             | Chibougamau | 2 900 \$        |

annonces qui permettront de stimuler le développement du potentiel touristique de la région et d'accroître sa visibilité.»

*Alexandre-Maxim Jacob, président de Tourisme Baie-James*

« Le tourisme occupe une place importante dans les orientations de l'Administration régionale Baie-James (ARJB). Nous nous réjouissons donc de cette annonce, qui facilite le soutien aux différentes initiatives régionales. Avec cette première participation financière dans le cadre de l'Entente de partenariat régional en tourisme, le gouvernement du Québec vient appuyer davantage la région et fait preuve que le tourisme est une part intégrante de notre économie. En tant que par-

Le projet d'Xpérience Opémiska consiste au développement d'un nouveau complexe touristique quatre saisons, situé aux abords du lac Opémisca, qui se traduit par



#### Sources :

Patrick Soucy  
Attaché de presse  
Cabinet de la ministre du Tourisme  
et ministre responsable  
de la région de la Mauricie  
Tél. : 418 528-8063

Frédérique Brais-Chaput  
Attachée politique  
Bureau du député d'Ungava  
Tél. : 418 748-6046

l'acquisition et la rénovation de cinq chalets, l'achat d'équipements et l'obtention de la classification 4 étoiles.

L'aide financière octroyée au promoteur du Festival Folifrets Baie-James permettra de soutenir la présentation de l'événement, et d'engager une firme qui réalisera une analyse organisationnelle, et ce, dans le but d'améliorer la performance touristique du festival.

Le montant accordé à l'hôtel Chibougamau permettra la réalisation d'une analyse complète des services à l'hôtel, l'accompagnement de l'entreprises dans la mise en application de meilleures pratiques d'affaires, et ce, afin d'améliorer l'expérience offerte.

#### Lien connexe :

Pour en savoir plus sur les activités du ministère du Tourisme, suivez-nous sur les médias sociaux :



#### Renseignements :

Anne-Sophie Lacroix  
Coordonnatrice des affaires publiques et des stratégies  
Direction des communications  
Ministère du Tourisme  
Tél. : 418 643-5959, poste 3493

Mitchell Dion  
Directeur général  
Tourisme Baie-James  
Tél. : 418 748-8140, poste 222



# Nemaska Lithium confirme la première livraison d'hydroxyde de lithium de qualité batterie produit à partir du concentré de la mine Whabouchi

NEMASKA LITHIUM | Québec lundi, 4 décembre 2017

**N**emaska Lithium est heureuse d'annoncer qu'elle a produit 1,5 tonne d'hydroxyde de lithium de qualité batterie, produit à partir de concentré de spodumène de la mine Whabouchi. Les analyses effectuées par un laboratoire indépendant confirment que l'hydroxyde de lithium produit dans l'usine de phase 1 à Shawinigan rencontre les spécifications des fabricants de cathodes à l'échelle mondiale. L'hydroxyde de lithium est prêt pour livraison, laquelle est prévue pour aujourd'hui à un fabricant de cathodes situé au Québec. La production d'hydroxyde de lithium à partir de concentré de la mine Whabouchi est en cours à l'usine de phase 1 et des livraisons supplémentaires d'hydroxyde de lithium se poursuivront sur une base régulière au cours des prochains mois.

L'hydroxyde de lithium est dérivé d'un concentré de spodumène

d'une teneur de 6,3 %  $\text{Li}_2\text{O}$  produit à partir d'un échantillon en vrac prélevé à la mine Whabouchi au cours de l'année 2017. Environ 1 100 tonnes de concentré ont été produites (voir le communiqué de presse du 14 août 2017). Ce concentré sera converti au cours des prochains mois en échantillons d'hydroxyde de lithium pour permettre à des clients à travers le monde, d'entreprendre la qualification des produits de Nemaska Lithium.

« C'est la première fois qu'un nouveau venu sur le marché a produit de l'hydroxyde de lithium de qualité batterie, à partir du minerai jusqu'au produit final, a commenté Guy Bourassa, président et chef de la direction de Nemaska Lithium. Nous sommes très heureux du niveau de pureté de l'hydroxyde de lithium produit jusqu'à présent et nous nous sommes assurés que notre produit est au moins

d'aussi bonne qualité que l'hydroxyde de lithium vendu actuellement aux fabricants de cathodes à travers le monde. Il s'agit là d'un grand pas en avant pour Nemaska Lithium, puisque cela confirme la qualité de notre produit ainsi que la robustesse de notre procédé électrochimique. »

M. Bourassa a poursuivi en ces termes : « J'aimerais également remercier l'équipe pour tous les efforts déployés, permettant à Nemaska Lithium d'atteindre cet important jalon de son histoire. Leurs efforts dans la construction, la mise en service et l'exploitation de l'usine de phase 1 ont porté leurs fruits et je suis très fier de l'équipe et des résultats de son travail. »

## À PROPOS DE NEMASKA LITHIUM

Nemaska Lithium a adopté comme vision de « Faciliter le passage aux énergies vertes, grâce à ses produits

et procédés, au bénéfice de l'humanité ». Elle entend devenir un producteur d'hydroxyde et de carbonate de lithium destinés principalement au marché émergent des batteries au lithium, propulsé majoritairement par les véhicules électriques, l'entreposage d'énergie, les téléphones cellulaires, les tablettes et autres produits de consommation. Au Québec, Canada, la Société développe l'un des plus importants gisements de spodumène provenant de roche dure au monde, tant en termes de volume que de teneur. Le concentré de spodumène qui sera produit à la mine Whabouchi de Nemaska Lithium

sera envoyé à l'usine de transformation que la Société entend construire à Shawinigan, Québec. Cette usine transformera le concentré de spodumène en hydroxyde et en carbonate de lithium de haute pureté, grâce à des méthodes exclusives de production développées par la Société, et pour lesquelles la Société détient neuf brevets qui lui ont été octroyés, auxquels s'ajoutent plusieurs demandes de brevets sous examen dans différents pays, couvrant divers aspects et améliorations de sa technologie de fabrication d'hydroxyde et de carbonate de lithium de haute pureté, de

manière écoresponsable.

## Mise en garde concernant l'information prospective

[...]

De plus amples renseignements concernant Nemaska Lithium sont disponibles sur la base de données SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) et le site internet de la Société à : [www.nemaskalithium.com](http://www.nemaskalithium.com).



## La Loi sur l'immatriculation des armes à feu entrera en vigueur le 29 janvier 2018

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Québec - Jeudi, 7 décembre 2017

**L**e gouvernement du Québec annonce que la Loi sur l'immatriculation des armes à feu entrera en vigueur le 29 janvier 2018.

Ainsi, les propriétaires d'armes à feu sans restriction et les entreprises qui en font le commerce devront immatriculer les armes auprès du Service d'immatriculation des armes à feu (SIAF). Ce service, qui sera notamment offert en ligne, sera simple et rapide. Il sera également sans frais pour les propriétaires, tel que le prescrit la Loi. Les propriétaires d'armes à feu actuels disposeront d'un an pour immatriculer leurs armes au SIAF et aucun burinage ne sera requis.

L'immatriculation des armes à feu sans restriction permettra aux autorités publiques d'en connaître la présence sur le territoire du Québec, ce qui servira à appuyer les agents de la paix dans leur travail d'enquête ainsi que lors de leurs interventions. Cela permettra aussi de faciliter l'exécution des ordonnances des tribunaux interdisant la possession d'armes à feu, par exemple, dans les cas de crime violent ou même à titre préventif lorsqu'une personne présente un risque pour elle-même ou pour autrui.



### CITATION

« Le gouvernement a pris l'engagement de mettre en place un service d'immatriculation des armes à feu sans restriction. Cet outil supplémentaire de prévention, réclamé par plusieurs regroupements et associations dont les organisations policières, permettra un meilleur contrôle des armes à feu sur le territoire québécois, ce qui évitera bien des drames. » Martin Coiteux, ministre

des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal.

## Faits saillants

- La Loi sur l'immatriculation des armes à feu rend obligatoire l'immatriculation des armes à feu sans restriction présentes sur le territoire du Québec.
- À compter du 29 janvier 2018, les propriétaires d'armes à feu auront un an pour les immatriculer. Les nouvelles acquisitions d'armes à feu devront, quant à elles, faire l'objet d'une demande d'immatriculation dès leur prise de possession.
- Selon les données tirées du Système canadien d'information relativement aux armes à feu et fournies par le Bureau du contrôleur des armes à feu, au 28 février 2015, les armes à feu sans restriction représentaient 95 % de toutes les armes à feu enregistrées au Québec, pour un total de 1 654 239 armes à feu sans restriction présentes sur le territoire québécois.
- Selon les dernières statistiques, le Registre canadien des armes à feu était consulté en moyenne 905 fois par jour par les policiers du Québec.

# Le règlement sur les travaux bénévoles de construction est en vigueur depuis le 23 novembre dernier

GOVERNEMENT DU QUÉBEC | Québec - Mercredi, 8 novembre 2017

**L**e gouvernement du Québec annonce que le Règlement sur les travaux bénévoles de construction entrera en vigueur le 23 novembre prochain. Celui-ci vise à donner davantage de flexibilité en ce qui concerne l'exécution de ces travaux et à favoriser l'entraide citoyenne, tout en assurant la sécurité des travailleurs bénévoles et des usagers. Il s'agit du tout premier règlement qui vient baliser ce genre de travaux.

La députée de Bellechasse, ministre responsable du Travail et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, M<sup>me</sup> Dominique Vien, a présenté les

modalités de ce règlement aujourd'hui, à l'Assemblée nationale. Elle était alors accompagnée de la présidente du conseil d'administration et chef de la direction de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), M<sup>me</sup> Manuelle Oudar et de M<sup>me</sup> Audrey Murray, vice-présidente Service à la clientèle et développement à la Commission de la construction du Québec.

## CITATIONS

« Notre gouvernement a été à l'écoute des citoyens qui souhaitaient une plus grande possibilité

d'engagement bénévole au bénéfice de leurs pairs ou de leur communauté. Nous avons un défi important : celui de créer un équilibre réaliste entre les notions d'entraide, de flexibilité, mais aussi de sécurité du public. Nous avons été à l'écoute des commentaires reçus en période de consultation afin d'ajuster le projet de règlement publié le printemps dernier. Dès le 23 novembre prochain, les travailleurs bénévoles désirant offrir généreusement de leur temps pour certains travaux de construction disposeront dorénavant d'un cadre normatif clair. » *Dominique Vien, députée de Bellechasse, ministre responsable du Travail et ministre responsable de la*



COMMISSION  
DE LA CONSTRUCTION  
DU QUÉBEC

*région de la Chaudière-Appalaches*

« Les travailleurs bénévoles, tout comme les autres travailleurs d'une organisation, peuvent être exposés à des situations à risque pour leur santé et leur sécurité. Personne n'est à l'abri d'un accident du travail, qu'on soit rémunéré ou non pour accomplir ses tâches. La santé et la sécurité du travail est une responsabilité partagée et les mesures nécessaires doivent être prises pour protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs, salariés ou bénévoles. Ensemble, prenons les moyens pour que moins de travailleurs se blessent. » *Manuelle Oudar, présidente du conseil d'administration et chef de la direction de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail*

« La Commission de la construction du Québec est satisfaite que le gouvernement ait statué sur les règles, en permettant l'expression de la solidarité entre les citoyens et en veillant à la sécurité et à la conformité sur les chantiers de construction. Notre mission est de nous assurer que la concurrence est loyale dans l'industrie : nous maintiendrons ainsi notre présence en adaptant nos interventions de façon à prioriser les secteurs à risque et les contrevenants chroniques. Nous rendrons également l'information accessible au grand public afin que les personnes qui prévoient des travaux de construction et qui envisagent d'ob-



tenir l'aide de bénévoles puissent savoir ce qui est permis. » *Diane Lemieux, présidente-directrice générale de la Commission de la construction du Québec*

### FAITS SAILLANTS

Lors de la période de consultation de 45 jours ayant suivi la publication du Règlement à la *Gazette officielle du Québec*, 65 mémoires et commentaires ont été déposés. À la lumière de ceux-ci, il s'est avéré que le Règlement allait parfois plus loin que l'objectif et créait de l'inconfort. Ainsi, le Règlement final, qui entrera en vigueur le 23 no-

vembre, répondra davantage au principe d'entraide qui a guidé la démarche ainsi qu'aux besoins des personnes et des organisations concernées.

Le Règlement détermine les conditions et les modalités d'exclusion des travaux bénévoles de construction visés par la Loi R-20, Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, dans le secteur résidentiel et dans le secteur institutionnel et commercial. Il prévoit des exclusions différentes selon le bénéficiaire des travaux.

**VOIR GRAND.  
VISER HAUT.**

**CHAPAIS**  
**TOURNÉE VERS**  
**L'AVENIR** **2023**



VILLE DE  
**CHAPAIS**



CORPORATION DE  
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE  
DE CHAPAIS

Québec 

Ce règlement vise tout d'abord à mieux encadrer les travaux bénévoles pouvant être réalisés pour des organismes de bienfaisance enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada. Tous les types de travaux bénévoles seront permis pour ces bénéficiaires, qu'ils concernent la construction, la fondation, l'érection, la réparation, la rénovation, la modification ou la démolition. Les bénévoles devront toutefois être titulaires de certificats de compétences délivrés par la Commission de la construction du Québec pour certains travaux, comme les travaux de charpente, d'électricité, de plomberie, de couverture, d'isolation et d'étanchéité.

Le Règlement prévoit que seuls des travaux mineurs d'entretien et de réparation pourront être effectués bénévolement pour des organisations parapubliques (écoles, centres de la petite enfance, etc.) et autres organisations à but non lucratif, pour des propriétaires-occupants de

duplex, de triplex ou de quadruplex et d'immeubles en copropriété d'au plus quatre unités ainsi que pour des entreprises de moins de 10 salariés. Par exemple, il sera possible de réparer un mur de gypse, de rafraîchir un mur existant et de sabler et vernir des planchers de bois.

Le gouvernement du Québec souligne l'importance d'assurer la protection des bénévoles et des bénéficiaires visés par les travaux bénévoles. Les bénéficiaires sont donc invités à souscrire aux assurances nécessaires, tant auprès de la CNESST qu'en matière de responsabilité civile. La CNESST déploiera différents moyens de communication et créera des outils d'accompagnement afin d'informer et de sensibiliser les travailleurs et les employeurs quant à leurs responsabilités et aux règles qui régissent l'implication des travailleurs bénévoles, notamment par des capsules infographiques et des infolettres.

#### **LIEN CONNEXE**

[Vidéo de la CNESST sur la protection des travailleurs bénévoles](#)



Chevaliers de Colomb  
Conseil 6542 Chapais

# Campagne de financement 2018

En remerciement, nous distribuons sous forme  
de tirage, 10 prix d'une valeur totale de 15 000 \$.

Date du tirage : Samedi le 25 août 2018

Lieu : Salle des Chevaliers de Colomb

au 21, 3<sup>e</sup> Avenue, Chapais

Tél. : 418.745.3333 Courriel : [admin@cdec6542chapais.com](mailto:admin@cdec6542chapais.com)

Date limite pour réclamer les prix : le 25 septembre 2018

# 15 000 \$

en prix

8 prix de 500 \$

Le 9<sup>e</sup> prix de 1 000 \$

Le 10<sup>e</sup> prix de 10 000 \$

Seulement  
1 500 cartes en vente  
auprès des Chevaliers  
de Colomb de Chapais

Responsable du tirage :  
Langis Gagnon  
418.745.3525

## Gagnants 2017

|                   |                                                                                                                                                                                                                                                                |
|-------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Prix de 500 \$    | Robert Grenier (Chibougamau)<br>Aimé Fortin & Gilles Brousseau (Shawinigan)<br>Martin Soucy (Chapais)<br>Marc Forget (Chapais)<br>Serge Plourde (Chibougamau)<br>Micheline Ratté (Chapais)<br>Jean-François Ladouceur (Chibougamau)<br>Louise Gagnon (Chapais) |
| Prix de 1 000 \$  | Jacques Bernier (Chapais)                                                                                                                                                                                                                                      |
| Prix de 10 000 \$ | Isabelle Roy (Chapais)                                                                                                                                                                                                                                         |

20 \$ / billet

## Garderie GUY-LI, GUY-LI



**Service de garde pour enfants  
de 6 mois à 5 ans en milieu  
familial (privé)**

- Nouveau local aménagé
- Une nouvelle éducatrice formée
- **3 nouvelles places disponibles**

Heures d'ouverture :  
7h30 à 17h30

Propriétaire :

**Linda Dépatie**

**44, 8e Rue, Chapais**

**Tél. : (418) 745-2356**



Visionnez les photos  
sur Facebook

**défi** Concours  
québécois en  
entrepreneuriat  
**osentreprendre<sup>MD</sup>**  
NORD-DU-QUÉBEC

# LANCER DU DÉFI

**C**hibougamau, le  
**mardi 5 décembre  
2017** – Les coprésidents d'honneur régionaux du Défi OSEntreprendre Nord-du-Québec, pour le volet entrepreneuriat étudiant, madame Jenny Dessureault, enseignante à l'école secondaire La Porte-du-Nord, et pour le volet création d'entreprise, l'homme d'affaires monsieur Luc Bédard, propriétaire de l'entreprise **Entretien industriel DLB** et des Entreprises RBE (2007) de Chibougamau ont donné le coup d'envoi à la 20e édition du Défi OSEntreprendre, à l'occasion d'un 5 à 7 organisé par la SADC Chibougamau-Chapais.

Native d'Alma au Lac St-Jean, madame Dessureault a obtenu son diplôme d'études collégiales dans sa ville natale en arts et lettres, profil communication ainsi qu'un BAC d'enseignement en adaptation scolaire à L'UQAC. À la 17e édition du Défi, elle décide d'inscrire le projet entrepreneurial qu'elle met sur pied avec ses élèves. Elle remporte le prix Coup de cœur - Soutien à l'entrepreneuriat étudiant. Une nouvelle participation pour la 19e édition lui per-



met de remporter un prix dans la catégorie Adaptation scolaire. Elle se dit très déterminée, créative et passionnée. Madame Dessureault est enchantée de pouvoir faire la promotion du Défi OSEntreprendre et de l'entrepreneuriat au niveau scolaire dans la région Nord-du-Québec.

Monsieur Bédard s'installe à Chapais

# MENT DE LA 20<sup>E</sup> ÉDITION FI OSENTREPRENDRE NORD-DU-QUÉBEC



en 1980. L'ambition, la détermination et la persévérance lui ont permis de devenir un homme d'affaires très actif dans la région.

Aujourd'hui, il est propriétaire d'Entretien Industriel DLB et des Entreprises RBE (2007) à Chibougamau. Avec ses deux entreprises, toujours en expansion, il a su prendre une place de choix dans plusieurs sec-

teurs d'activités.

Pour lui, un bon entrepreneur doit être passionné, expert de son activité et déterminé dans ses projets. Il doit savoir jusqu'où il veut aller, comment y aller et mettre tout ce qu'il sait en application. La personne déterminée, c'est celle qui ne se trouve aucune excuse pour ne pas avancer.

Le Défi OSEntreprendre est un grand mouvement québécois qui se déploie et s'enracine aux échelons local, régional et national. Il vise à faire rayonner les initiatives entrepreneuriales pour inspirer le désir d'entreprendre et contribuer à bâtir un Québec fier, innovant, engagé et prospère! Avec son volet Entrepreneurat étudiant qui se déploie chez les jeunes du primaire

jusqu'à l'université, son volet Création d'entreprise qui appuie les nouveaux entrepreneurs et son volet Réussite inc. qui fait rayonner des succès inspirants, il rejoint plus de 40 000 participants annuellement. Pour sa mise en œuvre, il peut compter sur la mobilisation de plus de 350 agents responsables de sa réalisation dans les 17 régions du Québec. Un ingrédient clé de sa réussite!

Mis sur pied voilà 20 ans, le Défi OSEntreprendre est le seul qui réunit le monde de l'éducation et le milieu des affaires. Cette synergie constitue un bel outil de promotion, de développement et de valorisation de l'entrepreneuriat qui mobilise toutes les régions du Québec.

La 20e édition du Défi OSEntreprendre se poursuivra jusqu'au mardi, 13 mars 2018 16 h, date limite d'inscription des projets. Une activité de remise de prix, aura lieu le mardi, 1er mai 2018 à l'école secondaire la Porte-du-Nord où l'on couronnera les lauréats à l'échelon régional.

**L'inscription en ligne et tous les détails du Défi sont disponibles sur le site Web :**

[www.osentreprendre.quebec](http://www.osentreprendre.quebec)

**Guylaine Fréchette**

Responsable régionale  
(418) 748-6477 poste 224



# 15 ANS DE VIE POUR UNE NOUVELLE MINE



Selon son PDG, Gérald Riverin, Yorbeau serait maintenant en très bonne posture pour doter le camp de Chibougamau d'une nouvelle mine de cuivre et de zinc.

©Ressources Yorbeau

**S'il devait devenir une mine, le projet polymétallique Scott, que Ressources Yorbeau envisage de développer dans la région de Chibougamau, serait doté d'une durée de vie estimée à 15 ans.**

Dans l'univers minier, le projet Scott est reconnu pour avoir valu à son promoteur de l'époque, Ressources

Cogitore, le prix de la Découverte de l'année 2009 de l'Association de l'exploration minière du Québec. Yorbeau a pris le relais en 2015.

Localisé entre Chapais et Chibougamau, le projet Scott détient actuellement un potentiel de 319 millions de livres de cuivre, 1,4 milliard de livres de zinc, 14,3 millions

d'onces d'argent et 128 900 onces d'or. Dans une évaluation économique préliminaire (EEP) publiée le 20 novembre, Yorbeau a annoncé qu'il en coûterait 215,5 M \$ pour mener le projet à terme, à raison de deux à trois ans de développement, ainsi que 113,2 M \$ en immobilisations de maintien une fois la production démarrée.

La durée de vie de la mine a été évaluée à 15 ans. Un concentrateur serait construit sur place pour produire des concentrés de zinc et de cuivre. Dans ce dernier, Yorbeau récupérerait aussi l'argent. En ce qui concerne l'or, les tests métallurgiques étaient encore incomplets lorsque l'EEP a été publiée.

Au plus fort de la production, la mine Scott donnerait 15 millions de livres de cuivre et 395 835 onces d'argent par an durant les années 5 à 8, le

tout dans un concentré de cuivre de 28 467 tonnes. Par la suite, des années 9 à 12, elle passerait au zinc, à raison de 75 millions de livres par an dans 72 405 tonnes de concentré.

«Nous sommes très enthousiastes par rapport aux résultats de l'EEP. Celle-ci fournit de bonnes fondations pour une nouvelle mine dans le camp de Chibougamau. Les bonnes épaisseurs et la géométrie des zones minéralisées supportent

l'utilisation de méthodes d'extraction peu coûteuses. Nous sommes maintenant en bonne position pour évaluer diverses options pour le développement du projet Scott», a commenté le PDG de Yorbeau, Gérald Rivérin.

<https://www.lafrontiere.ca/actualites/economie/2017/11/23/15-ans-de-vie-pour-une-nouvelle-mine-a-chibougamau.html>

# AVIS DE NOMINATION - AGENTE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

**C**hibougamau, le 6 décembre 2017 – Tourisme Baie-James est fier d'annoncer la nomination de madame Krystal Hotte au poste d'agente de développement touristique.

Entrée en fonction le 4 décembre 2017, madame Krystal Hotte sera en charge du développement de l'offre touristique des produits jamésiens en partenariat avec les promoteurs, les corporations de développement et autres intervenants touristiques. Dans le cadre de ses fonctions, elle aura à accompagner, soutenir et fournir des conseils aux promoteurs membres de Tourisme Baie-James (TBJ); fournir aux organismes d'aide aux entreprises, l'expertise qui leur permettront d'évaluer et de soutenir adéquatement les projets touristiques; collaborer à des initiatives

visant à stimuler l'entrepreneuriat touristique et à attirer les investisseurs, mettre en œuvre le plan d'action 2017-2020 de développement de l'offre touristique en partenariat avec l'Administration régionale Baie-James et gérer l'entente de partenariat régional en tourisme 2017-2020.

Madame Hotte a occupé différents postes qui font d'elle un atout considérable pour Tourisme Baie-James, notamment en tant qu'agente de développement rural pour Développement Chibougamau où elle a siégé sur une multitude de comités régionaux, collaboré à différentes études et enquêtes, géré l'enveloppe de financement et les demandes reliées au pacte rural et travaillé à l'organisation et la mise en place du festival Ri-

chesses Naturelles en Découverte. Ses implications l'ont également amené à œuvrer au développement et à la promotion du Festival Folifrets Baie-James.

Nous sommes persuadés qu'elle aura à cœur le développement touristique de la région et qu'elle saura se plaire au sein de notre organisation.

Vous pouvez rejoindre madame Krystal Hotte soit par courriel [khote@tourismebaiejames.com](mailto:khote@tourismebaiejames.com) ou par téléphone au 418 748-8140, poste 230.

Informations : Mitchell Dion, directeur général, Tourisme Baie-James (418) 748-8140, poste 222





Québec, Ontario et États-Unis pour plus de 41 200 clics. Enfin, au niveau d'Instagram, il y a eu une croissance de 15,2% du nombre d'abonnés au cours de la saison estivale. Les hashtags #escapelikeneverbefore, #decrochezcommejamais, #eeyouistcheebaiejames, #eeyouistchee et #baiejames ont été utilisés sur plus de 10 000 publications depuis leur récente création.



« Nous sommes très heureux de constater que les efforts déployés par nos trois associations touristiques et le milieu portent fruit. Dans le cadre des dernières années, nous avons investi beaucoup d'énergie à revoir nos stratégies en matière de développement de l'offre, d'accueil, de marketing et de commercialisation et ces indicateurs de performance nous confirment que nous sommes sur la bonne voie et en vue de faire de la région, une destination de calibre international d'ici 2020. Nous aimerions également remercier nos membres et partenaires qui se mobilisent corps et âme pour positionner davantage la région et augmenter nos parts de marchés » ont tenu à ajouter M. Mitchell Dion, directeur général de Tourisme Baie-James, et Mme Robin McGinley, directrice générale de Tourisme Eeyou Istchee et de l'Association Crie de Pourvoirie et de Tourisme (COTA).

La fin de l'été fut également l'occa-

sion de faire un bilan sur la deuxième année du « sondage en continu ». Bien que la collecte soit passée de 771 en 2015-2016 à 704 cette année, nous nous réjouissons du **taux de réponse global qui est passé de 23% à 26,7%**. Au niveau des faits saillants, on constate que 40% des visiteurs étaient des touristes d'affaires, alors que 45% visitaient la région dans le cadre d'un voyage d'agrément soit **une augmentation de 9% par rapport à l'année dernière**. La durée du séjour était relativement variable avec **30,2% des visiteurs qui ont séjourné 1 à 2 nuits et 10,4% pour plus de 2 nuits**. En outre, 52,3% des touristes visitaient la région pour une première fois soit une croissance de 26,6% par rapport à l'année 2015-2016. Finalement, c'est l'observation de la faune (28,3%) et les musées, centres d'interprétation et sites historiques (28,3%) qui ont été sélectionnés comme étant les activités les plus populaires.

Deux tirages ont été mis en place pour stimuler l'intérêt au projet. Le premier fut au provincial et destiné aux visiteurs. Ce dernier a été remporté par madame Deveau qui visitait la région du Bas-Saint-Laurent et qui a remporté une caméra GoPro Hero 5 d'une valeur de cinq cent cinquante dollars (550 \$). Le deuxième quant à lui fut au niveau régional et adressé aux entreprises participantes. C'est **l'Hôtel Matagami et le Motel Iris qui se sont mérités des prix de participation** soit deux certificats cadeau d'une valeur de cent dollars (100\$) chacun.

Nous tenons à remercier l'ensemble des partenaires pour leur contribution. Les résultats complets leur seront acheminés prochainement. Mentionnons qu'il est toujours possible pour d'autres entreprises de se joindre à la démarche.

**Mitchell Dion**  
Directeur général



# Viens vivre en région

+ de temps  
+ d'espace  
et des emplois stimulants

On t'aide à t'établir et à travailler en région

[placeauxjeunes.qc.ca](http://placeauxjeunes.qc.ca)





1 888 966-6725

## 135 000\$ sur trois ans pour le Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie

Favoriser la mobilité et l'intégration des jeunes à l'emploi dans toutes les régions

### Chibougamau, le 7 décembre 2017.

– Le député d'Ungava, monsieur Jean Boucher, se réjouit de l'annonce du premier ministre du Québec et responsable des dossiers jeunesse, Philippe Couillard, et de l'ad-jointe parlementaire du premier ministre pour les dossiers jeunesse et députée de Richmond, Karine Valières, de l'attribution de 7,56 millions de dollars sur trois ans pour les partenaires-promoteurs qui feront vivre le programme Place aux jeunes (PAJ).

Parmi les organismes, le Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie, dans le Nord-du-Québec, recevra 135 000 \$ dollars sur trois ans. Ce partenariat

à long terme permettra une meilleure prévisibilité et une gestion plus durable du programme, lequel a pour objectif d'attirer et de garder les jeunes diplômées et diplômés âgés de 18 à 35 ans en région.

En 2016, nous avons dévoilé la Politique québécoise de la jeunesse 2030, et, en décembre dernier, la Stratégie d'action jeunesse 2016-2021. Celle-ci prévoit un montant de 200 millions de dollars sur cinq ans pour le financement de 90 organismes partenaires, dont Place aux jeunes en région.

Au cours de la dernière année, notre gouvernement a posé plusieurs autres gestes majeurs, tels que la mise sur pied du programme Mobilité jeunesse pour tous les jeunes du Québec, du Créneau carrefour jeunesse et des prix Reconnaissance jeunesse. Nous avons instauré l'obligation, pour les sociétés d'État, de réserver des sièges pour les jeunes à leur conseil d'administration. Une représentation moyenne de 10 % de jeunes sera dorénavant demandée pour les missions commerciales du Québec.

### Citations :

« Je salue la vision dont fait montre

# Nouvelle économique

le Gouvernement du Québec en soutenant le Carrefour Jeunesse Emploi, qui joue un rôle essentiel dans l'attraction et la rétention de la relève en région. Je souhaite que vous fassiez fructifier cet actif à l'avantage de tout un chacun. Car tant les jeunes que les régions sortent gagnants de cette initiative.»

*Jean Boucher, député d'Ungava*

« Le monde vit présentement de profonds changements et il nous faut, en tant que société moderne, profiter de cette vague de transformations au bénéfice de notre collectivité. Cela passe par l'innovation et la créativité ; deux qualités bien reconnues de nos jeunes. Notre jeunesse représente donc la clé de notre avenir et elle sera appelée à occuper un rôle de plus en plus important dans la société. Pour bien l'outiller et lui donner les moyens de ses ambitions, nous devons miser sur une collaboration accrue avec nos partenaires tels que Place aux jeunes en région. »

*Philippe Couillard, premier ministre du Québec et responsable des dossiers jeunesse*

« Grâce à ce partenariat, nous allons continuer ensemble à construire le visage de nos régions. PAJ, c'est comme un arc-en-ciel d'opportunités qui unit la ville et la ruralité. Parce que chaque région, chaque MRC ont leur couleur. L'an dernier, nous estimons à 5 500 le nombre de jeunes qui ont reçu des services de Place aux jeunes en région. 1 000 jeunes ont participé à des séjours exploratoires et 760 parmi ceux-ci se sont établis en région. »

*Karine Vallières, adjointe parlementaire du premier ministre pour les dossiers jeunesse et députée de Richmond*

## Faits saillants :

- Le programme Place aux jeunes (PAJ) est issu de la Stratégie d'action jeunesse 2016-2021 qui, elle-même, relève de la Politique québécoise de la jeunesse 2030 — Ensemble pour les générations présentes et futures.
- PAJ se déploie selon deux volets :

⇒ Un premier volet est appliqué par PAJR dans les grands centres urbains du Québec, notamment Québec et Montréal, afin d'échanger avec les jeunes diplômées et diplômés y habitant, entre autres celles et ceux qui sont issus de l'immigration, sur les occasions professionnelles et sociales qu'offrent les régions. Ces échanges visent à recruter des jeunes désireux d'explorer ces possibilités en région.

⇒ Un deuxième volet est utilisé en région, grâce à des agentes et agents de migration, qui ont pour principale responsabilité de mettre en valeur les occasions qu'offre leur communauté et d'accompagner les jeunes qui ont été recrutés avec le premier volet.

**Frédérique Brais-Chaput**

Attaché politique

Bureau du député d'Ungava



Je roule écolo... t'embarques?

# TRANSPORT COLLECTIF



Interruption du service de transport collectif  
quotidien pendant la période des Fêtes.  
**Du 25 décembre au 2 janvier inclusivement.**



## Horaire

| TAXI | Départ de Chapais | Départ de Chibougamau |
|------|-------------------|-----------------------|
| AM   | 7 h 20            | 8 h 00                |
| MIDI | 12 h 00           | 12 h 30               |
| PM   | 16 h 00           | 16 h 30               |

- Transports disponibles du lundi au vendredi.
- Les heures de départ peuvent varier légèrement selon les demandes.
- Il n'y a pas de points d'embarquement prédéfinis. Le taxi va vous chercher et vous déposer à l'endroit de votre choix à Chapais et Chibougamau.



## Horaire Autobus MAHEUX

|       | Départ de Chapais | Départ de Chibougamau |
|-------|-------------------|-----------------------|
| MATIN | non-disponible    | 9 h 20                |
| SOIR  | 21 h 20           | non-disponible        |

- Transports disponibles 7/7 JOURS.
- Les heures de départ seront fixes.
- **IMPORTANT** : Être au point d'embarquement au moins 10 min. à l'avance
- Points d'embarquement : CHAPAIS : Tabagie RC  
CHIBOUGAMAU : Dépanneur chez Carole

RÉSERVATION / INFORMATION  
**418.770.5898**

Suivez-nous sur **facebook**



[www.villedechapis.com/chapis-ligne-verte](http://www.villedechapis.com/chapis-ligne-verte)



## La Croix-Rouge célèbre son 60e anniversaire

Dans le cadre de son 60<sup>e</sup> anniversaire de fondation, le 11 novembre dernier avait lieu le Déjeuner-reconnaissance de la section Chibougamau-Chapais de la Croix-Rouge canadienne. À cette occasion, un hommage a été rendu aux bénévoles de Chapais et Chibougamau pour leur implication au développement des services de la Croix-Rouge.

Du côté chapaisien, des distinctions honorifiques ont été remises à Mesdames Martine Madaire, Clémence Mercier et Laurette Galarneau-Ménard. Une mention de reconnaissance a également été attribuée aux communautés de Chapais, Chibougamau, Oujé-Bougoumou et Mistissini pour leur appui et contribution à la Croix-Rouge.



Sur la photo, de gauche à droite: Marc Nolet, responsable des équipes d'intervention, Steve Gamache, maire de Chapais, Serge Gagnon, président du financement de la section Chibougamau-Chapais.

Sur la photo, de gauche à droite: une partie des bénévoles qui ont été honorés.



Sur la photo, de gauche à droite : Serge Gagnon, Martine Madaire, Marc Gauthier, représentant du député fédéral Romeo Saganash, Marc Nolet.

# MOI, VICTIME DES PRÉJUGÉS SUR LA PAUVRETÉ!?!

Campagne de sensibilisation régionale de lutte aux préjugés liés à la pauvreté menée par la Table jamésienne pour la solidarité et l'inclusion sociale (TJIS).

et Le raton  
la marmotte  
ÇA PEUT AUSSI  
M'ARRIVER!

« IL N'Y A PAS  
DE PAUVRETÉ  
EN JAMÉSIE »

**FAUX!**

Tu fais ça toi, donner  
de la bouffe aux pauvres  
profiteurs?

En connais-tu,  
toi, des pauvres?



Noon! Je ne  
me tiens pas  
avec ce monde  
là! T'en connais,  
toi?

Oui!!  
Moi-même...  
J'ai déjà eu  
besoin de  
dépannage!



Heemm! Je.... heu...  
Bfs s'cuse-moi!!!

On le remplit  
ce panier?



**Les préjugés peuvent gâcher les amitiés!**

Tiré de la campagne « Du préjugé à la dignité » du Bas-Saint-Laurent, (2010), réalisé par Geraldine MacIsaac

le montant nécessaire pour  
bien se nourrir par semaine,  
par personne, est de **64,57 \$**  
et l'aide sociale correspond  
à **43,14 \$** par semaine, par personne.

Seulement **60 %** des personnes  
qui demandent de l'aide alimentaire  
sont assistées sociales.

le coût de la vie est plus élevé dans le Nord-du-Québec.

100 % des personnes assistées  
sociales n'arrivent pas à combler  
leurs besoins de base.

En Jamésie, plus de quinze organismes  
offrent des services en sécurité alimentaire.



Administration régionale  
Baie-James

# MOI, VICTIME DES PRÉJUGÉS SUR LA PAUVRETÉ!?!

Campagne de sensibilisation régionale de lutte aux préjugés liés à la pauvreté menée par la Table québécoise pour la solidarité et l'inclusion sociale (TISIS).

et Le raton  
la marmotte  
TU SAIS PAS CE  
QUE TU MANQUES!

« LES HLM C'EST POUR  
LES PROFITEURS »  
**FAUX!**

Tu vis où toi  
pour être belle  
de même?

Dans un  
joli petit  
terrier, parfait  
pour moi!

Wow! Ça doit avoir de la classe,  
comme toi, ma belle!

Ouais! C'est  
impeccable, j'y ai plein  
d'amis et on s'organise  
des activités!

Je veux voir ça!  
C'est où?

Tu connais les  
terriers HLM, près  
de la forêt?

QUOI???  
T'HABITES LÀ,  
TOI???

Eh oui...  
Ciao!...  
mon beau!

Les préjugés refroidissent les rapprochements!

Tiré de la campagne « Du préjugé à la dignité » du Bas-Saint-Laurent, (CMT), réalisé par Gerdie / hucStylé

Au Québec, seulement 10 %  
des ménages prestataires d'aide sociale  
sont locataires d'une habitation  
à loyer modique (HLM).

↓ disponibilité des logements en Jamésie =  
↑ coût des logements.

V.V.B. : 22 unités HLM.

Chibougamau : 223 unités HLM et 1 unité  
du programme supplément de loyer (PSL).

Leinaga Wicks



Administration régionale  
Baie-James



## LE CONSEIL EN BREF

VOICI LES POINTS SAILLANTS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CHAPAI, TENUE LE 21 NOVEMBRE 2017.

### **NOMINATION D'UN ÉLU MUNICIPAL POUR SIÉGER AU COMITÉ D'ADMINISTRATION DE L'ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES**

Suite aux élections municipales, le conseil municipal a nommé monsieur Daniel Forgues comme représentant de la Ville de Chapais au comité d'administration de l'administration régionale Baie-James et au comité d'analyse et de recommandation de l'entente spécifique sur l'adaptation régionale pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées.

### **TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DU FUTUR GARAGE MUNICIPAL ET CASERNE DE POMPIERS : VERSEMENT DU QUATRIÈME PAIEMENT À LAROUCHE CONSTRUCTION**

Le conseil municipal a autorisé la direction générale à procéder au quatrième versement, d'un montant de 132 337 \$, à l'entrepreneur Larouche Construction dans le cadre du projet de relocalisation du garage municipal et de la caserne de pompiers. Les travaux seront complétés d'ici la fin du mois de décembre et le déménagement du Service des travaux publics et du Service de sécurité incendie est prévu pour janvier 2018. Rappelons que ce projet fait l'objet d'une aide financière gouvernementale d'un montant équivalent à 70 % des dépenses

### **DÉPART À LA RETRAITE DE MONSIEUR MARC DUCHESNE**

Le conseil municipal et la direction générale remercient monsieur Marc Duchesne pour ses 36 années de service à la Ville de Chapais et lui souhaitent une retraite heureuse.

**Vous désirez consulter les vidéos ou les procès-verbaux des séances du conseil municipal? Visitez le : [www.villedechapis.com/vie-municipale/procès-verbaux](http://www.villedechapis.com/vie-municipale/procès-verbaux).**

**Mariève Bernier**

Directrice générale



**VILLE DE  
CHAPAI**



## *Nos meilleurs vœux en cette période de réjouissance*

La Ville de Chapais tient à  
souhaiter à tous les  
chapaisiens un merveilleux  
temps des fêtes et vous offre  
ses vœux de bonheur, de  
santé et de prospérité.

Notez que les bureaux municipaux seront  
fermés du 22 décembre 2017 au 3 janvier  
2018 inclusivement.



## COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

### Date de la collecte des sapins naturels sans décoration

Il est à noter que l'inscription à ce service est **obligatoire** et doit être fait avant le 12 janvier 2018 aux heures d'ouverture des bureaux administratifs.

Lundi au vendredi de 8 h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Au numéro de téléphone suivant : 418-745-2511 poste 30236

La collecte se fera le **mercredi 17 janvier 2018** (remis le 18 janvier si la température n'est pas propice).

### Quelques consignes à respecter

- **Enlevez toutes les décorations** (boules, glaçons, lumières, etc.) car elles nuisent à la valorisation des sapins;
- En attendant le début de la collecte, conservez votre sapin à l'abri des intempéries. Vous éviterez qu'il soit enseveli sous d'épaisses couches de neige et de glace, et qu'il n'échappe à l'œil des personnes chargées de la collecte;
- Assurez-vous que votre sapin soit facilement accessible : placez-le en bordure de la rue, au même endroit que vous placez votre bac à déchets, bien dégagé de la neige et de la glace. Ne le laissez pas dans la rue, car il nuira aux opérations de déneigement.



## Pourquoi récupérer les sapins de Noël?

Parce qu'il s'agit de matières organiques et que ce type de matières produit des biogaz et du lixiviat dans les lieux d'enfouissement. Nous avons donc intérêt à les valoriser plutôt que de les éliminer.

Une deuxième vie attend votre sapin de Noël! Les sapins ramassés peuvent être mis en valeur de différentes façons : copeaux de bois, extraction d'huiles essentielles, valorisation énergétique.

## Vous avez manqué la collecte?

Vous pouvez toujours vous rendre à l'écocentre où les sapins seront valorisés.

---

# LA VILLE DE CHAPAIS

## recherche à temps partiel, un contrôleur canin

Si vous aimez les animaux et que vous êtes prêt à travailler à temps partiel, communiquez avec nous.

### Votre mission :

- Réaliser les patrouilles en ville;
- Ramasser les chiens errants;
- Gérer les plaintes des citoyens;
- Gérer la page Facebook de contrôleur canin;
- Essayer de trouver une famille aux chiens errants;
- Contrôler les chiens n'ayant pas de médailles ni de licences de la Ville;
- Transporter les chiens dans les endroits appropriés pour leur bien-être.



Si vous êtes intéressés, veuillez contacter la Ville de Chapais au (418) 745-2511.

# SUIVRE LES RÈGLEMENTS C'EST PAYANT!

## LES NUISANCES CAUSÉES PAR LA NEIGE :

### Article 13 du règlement 14-440—Concernant les nuisances publiques :

**(i) NEIGE SUR LES PROPRIÉTÉS PUBLIQUES :** Le fait de jeter ou de déposer sur les trottoirs entretenues par la Ville et les rues ou dans les allées, cours, terrains publics (propriétés gouvernementales ou municipales), places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé, constitue une nuisance et est prohibé.

Le fait de confectionner, de laisser confectionner ou contribuer à confectionner un dépotoir à neige sur un terrain public constitue une nuisance prohibée.

**(ii) NEIGE SUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES :** Le fait de déposer, d'accumuler ou de jeter de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé sur un autre terrain constitue une nuisance prohibée.



## POUBELLES DANS LES RUES :

### L'article 39 du règlement 14-435 - Concernant le stationnement, la circulation et la sécurité publique

Il est interdit d'installer, de laisser installer ou de placer sur un chemin public, un contenant à rebuts de telle sorte que la circulation des véhicules et la marche des piétons ne soient entravées.

Tout propriétaire, locataire ou occupant d'un immeuble doit placer son bac roulant en façade de sa propriété aussi près que possible de la bordure de la voie publique de manière à ce que l'ouverture du couvercle soit face à la rue (les roues et les poignées du bac roulant doivent être du côté de l'immeuble). Les bacs roulants ne peuvent être mis à la rue avant 17 h la veille du jour prévu pour la collecte. Les bacs roulants vides doivent être retirés de la rue au plus tard à minuit, le jour de la collecte.



## Programme RénoRégion

Une enveloppe budgétaire de 70 000 \$ a été allouée pour le Nord-du-Québec, par la société d'habitation du Québec, dans le cadre du programme RénoRégion pour l'année 2017-2018.

Ce programme accorde une aide financière aux propriétaires occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural et qui doivent effectuer des travaux visant à corriger des déficiences majeurs à leur résidence.

**Vous pouvez y avoir droit si :**

### Critères d'admissibilité

*Être propriétaire occupant ;*

*L'immeuble n'est pas la propriété d'une société en nom collectif, d'une société en commandite ou d'une personne morale.*

*Ne pas avoir bénéficié du programme RénoVillage au cours des dix années précédentes et du programme réparations d'urgence au cours des cinq dernières années.*

*L'aide financière est modulée en fonction du revenu du ménage. L'écart entre le revenu du ménage et le NRA détermine le taux d'aide. Voir les tableaux au verso.*

*La valeur uniformisée des bâtiments (résidence, garage, remise, etc.) ne doit pas dépasser 100,000\$ en excluant le terrain. Cette valeur est établie à partir du compte de taxes municipales pour l'année civile précédent l'année de la programmation budgétaire.*

*Les travaux devront être exécutés par un entrepreneur détenant une licence auprès de la Régie du bâtiment du Québec ainsi qu'un numéro de TVQ.*

### Territoire admissible

*Les municipalités de moins de 15 000 habitants.*

*Pour les municipalités de 15 000 habitants et plus, la partie de territoire non desservie par des réseaux d'aqueduc et d'égout, et celle qui n'est desservie que part un seul de ces services.*

### Travaux admissibles

*Les travaux admissibles doivent être nécessaires pour assurer la sécurité des occupants du logement et/ou pour corriger une déficience majeure telle :*

- |                                              |                                                  |                                              |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Ouvertures          | <input type="checkbox"/> Le système de chauffage | <input type="checkbox"/> Isolation thermique |
| <input type="checkbox"/> Plomberie           | <input type="checkbox"/> La toiture              | <input type="checkbox"/> Structure           |
| <input type="checkbox"/> Les murs extérieurs | <input type="checkbox"/> L'électricité           | <input type="checkbox"/> Saillie             |

*L'aide maximale est de 12 000\$ selon les travaux.*

### Travaux non admissibles

*Piscine, garage, armoires, agrandissement, transformation, entretien (peinture, revêtement de plancher), la partie d'un bâtiment incendié, foyer, aménagement paysager, etc.*

### Travaux obligatoires

*Déficience majeure visant la sécurité des occupants du logement (sécurité incendie).*

Le Formulaire est disponible sur le site Internet de la Ville de Chapais au [www.villedechapais.com](http://www.villedechapais.com).  
Pour plus d'informations, veuillez contacter **Mourlaza Moussadjy** au (418) 745-2511 poste 30229.



## Message du responsable de l'urbanisme, du service technique et de l'inspecteur municipal

Je profite par la présente pour vous remercier de la collaboration que vous avez manifestée pour cette année.

Les rénovations résidentielles démontrent une ascension significative. Une nouvelle entreprise a pris naissance soit 4visions et d'autres commerces ont investi dans la rénovation. « Chapais en fête » sur le boulevard Springer a vu le jour cette année. Le Festival du doré Baie-James contribue, chaque année, à des retombées économiques locales.



Par ailleurs, le règlement concernant les animaux de la Ville de Chapais a été modifié. Afin de répertorier les chiens dans la municipalité, nous avons mis en place un système de médailles et de licences. En effet, environ cent trente chiens (130) ont été enregistrés à la Ville de Chapais. J'ajoute que si vous acquérez un chien en cours d'année, vous devez les inscrire.

*Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin  
d'année, mes vœux de santé et de prospérité  
pour l'année 2018.*



**Mourtaza Moussadjy**  
(418) 745-2511 p. 30229

# **Souper du jour de l'An**

**Lieu :** Le dimanche 31 décembre à 18h à la  
salle des Chevaliers

**Au menu :** Fondue chinoise (Banquets Fins Gourmets)

**Coût :** 25,00\$ (11 ans et plus)  
12,50\$ (10 ans et moins)  
Gratuit (0 à 5 ans)

**Places limitées, réservez avant le 18 décembre.**  
**Soirée dansante à partir de 21hrs**

**Une invitation des Chevaliers de Colomb de Chapais**  
**Pour réservation : Gilles ou Johanne au (418) 745-3876**

01-fond-ecran.com



# **L'INTIMIDATION**

**UN VIRUS**

**À CONTRER ENSEMBLE**

# Interdiction de stationnement en hiver



**Boulevard Springer**



**Toutes les rues de  
Chapais, excepté le  
boulevard Springer**

## PÉRIODE DES FÊTES

Prenez note que le stationnement sera permis dans toutes les rues de la municipalité du 23 décembre au 2 janvier inclusivement, sauf lorsqu'une des affiches «OPÉRATION DÉNEIGEMENT» aura été installée.

Source : RÈGLEMENT MUNICIPAL 15-454





## HEURES D'OUVERTURE

Il est strictement interdit de déposer des objets à l'écocentre en dehors des heures d'ouverture;

**\*Horaire d'été**  
(1er mai au 31 octobre)

**Mardi : de 16h00 à 19h00**

**Mercredi: de 16h00 à 19h00**

**Jeudi : de 16h00 à 19h00**

**Vendredi : de 14h00 à 18h00**

**Samedi : de 13h00 à 17h00**

**\*Horaire d'hiver**  
(1er novembre au 30 avril)

**Mardi : de 16h00 à 19h00**

**Jeudi : de 16h00 à 19h00**

**Vendredi : de 14h00 à 17h00**

**Samedi : de 13h00 à 17h00**

## MATIÈRES ACCEPTÉES

- Bois
- Encombrants métalliques
- Encombrants (meubles, matelas, etc.)
- Matériaux triés de construction, de rénovation et de démolition (CRD)
- Granulats (béton, briques, asphalte)
- Pneus sans jantes (diamètre inférieur à 48,5 pouces)
- Peinture
- Produits électroniques et informatiques
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Huiles usées (dans leur contenant d'origine seulement)

## OÙ SE RENDRE?



## MATIÈRES REFUSÉES

- Les matières non triées ne sont pas acceptées
- Armes, munitions et feux de bengale
- Bonbonnes de propane de plus de 20lbs
- Bonbonnes de gaz sous pression
- BPC
- Carcasses d'animaux
- Cyanure
- Déchets biomédicaux ou radioactifs
- Dormants de chemin de fer
- Médicaments
- Ordures ménagères
- Résidus dangereux des ICI
- Pneus surdimensionnés (plus de 48,5pouces)
- Résidus d'amiante



VILLE DE  
**CHAPPAIS**

## Secteur Nord de la ville de Chapais

(nord du Boul. Springer/côté de l'hôtel de ville)

| Décembre 2017 |                                                                                   |                                                                                   |    |                                                                                   |    |    | Janvier 2018 |                                                                                   |    |    |                                                                                     |    |    |
|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|----|-----------------------------------------------------------------------------------|----|----|--------------|-----------------------------------------------------------------------------------|----|----|-------------------------------------------------------------------------------------|----|----|
| L             | M                                                                                 | M                                                                                 | J  | V                                                                                 | S  | D  | L            | M                                                                                 | M  | J  | V                                                                                   | S  | D  |
| 27            |  | 29                                                                                | 30 | 1                                                                                 | 2  | 3  | 1            | 2                                                                                 | 3  | 4  |  | 6  | 7  |
| 4             | 5                                                                                 | 6                                                                                 | 7  |  | 9  | 10 | 8            |  | 10 | 11 | 12                                                                                  | 13 | 14 |
| 11            |  | 13                                                                                | 14 | 15                                                                                | 16 | 17 | 15           | 16                                                                                | 17 | 18 |  | 20 | 21 |
| 18            | 19                                                                                | 20                                                                                | 21 |  | 23 | 24 | 22           |  | 24 | 25 | 26                                                                                  | 27 | 28 |
| 25            | 26                                                                                |  | 28 | 29                                                                                | 30 | 31 | 29           | 30                                                                                | 31 | 1  |  | 3  | 4  |

## Secteur Sud de la ville de Chapais

(sud du Boul. Springer/ côté du Manoir Pierre-Guénette)

| Décembre 2017 |                                                                                   |    |    |                                                                                    |    |    | Janvier 2018 |                                                                                    |                                                                                   |    |                                                                                     |    |    |
|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------|----|----|------------------------------------------------------------------------------------|----|----|--------------|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|----|-------------------------------------------------------------------------------------|----|----|
| L             | M                                                                                 | M  | J  | V                                                                                  | S  | D  | L            | M                                                                                  | M                                                                                 | J  | V                                                                                   | S  | D  |
| 27            | 28                                                                                | 29 | 30 |   | 2  | 3  | 1            | 2                                                                                  |  | 4  | 5                                                                                   | 6  | 7  |
| 4             |  | 6  | 7  | 8                                                                                  | 9  | 10 | 8            | 9                                                                                  | 10                                                                                | 11 |  | 13 | 14 |
| 11            | 12                                                                                | 13 | 14 |   | 16 | 17 | 15           |   | 17                                                                                | 18 | 19                                                                                  | 20 | 21 |
| 18            |  | 20 | 21 | 22                                                                                 | 23 | 24 | 22           | 23                                                                                 | 24                                                                                | 25 |  | 27 | 28 |
| 25            | 26                                                                                | 27 | 28 |  | 30 | 31 | 29           |  | 31                                                                                | 1  | 2                                                                                   | 3  | 4  |

## Secteur Ouest de la ville de Chapais

(Lac Opémisca et Lac Cavan)

| Décembre 2017 |                                                                                     |                                                                                     |    |                                                                                     |    |    | Janvier 2018 |                                                                                     |    |    |                                                                                       |    |    |
|---------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|----|-------------------------------------------------------------------------------------|----|----|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------|----|----|---------------------------------------------------------------------------------------|----|----|
| L             | M                                                                                   | M                                                                                   | J  | V                                                                                   | S  | D  | L            | M                                                                                   | M  | J  | V                                                                                     | S  | D  |
| 27            |  | 29                                                                                  | 30 | 1                                                                                   | 2  | 3  | 1            | 2                                                                                   | 3  | 4  |  | 6  | 7  |
| 4             | 5                                                                                   | 6                                                                                   | 7  |  | 9  | 10 | 8            |  | 10 | 11 | 12                                                                                    | 13 | 14 |
| 11            |  | 13                                                                                  | 14 | 15                                                                                  | 16 | 17 | 15           | 16                                                                                  | 17 | 18 |  | 20 | 21 |
| 18            | 19                                                                                  | 20                                                                                  | 21 |  | 23 | 24 | 22           |  | 24 | 25 | 26                                                                                    | 27 | 28 |
| 25            | 26                                                                                  |  | 28 | 29                                                                                  | 30 | 31 | 29           | 30                                                                                  | 31 | 1  |  | 3  | 4  |

## Secteur Est de la ville de Chapais

(Lac David, Dulieux, Buckell et Baie Demers)

| Décembre 2017 |                                                                                     |                                                                                     |    |                                                                                     |    |    | Janvier 2018 |                                                                                     |    |    |                                                                                       |    |    |
|---------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|----|-------------------------------------------------------------------------------------|----|----|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------|----|----|---------------------------------------------------------------------------------------|----|----|
| L             | M                                                                                   | M                                                                                   | J  | V                                                                                   | S  | D  | L            | M                                                                                   | M  | J  | V                                                                                     | S  | D  |
| 27            |  | 29                                                                                  | 30 |  | 2  | 3  | 1            | 2                                                                                   | 3  | 4  | 5                                                                                     | 6  | 7  |
| 4             | 5                                                                                   | 6                                                                                   | 7  | 8                                                                                   | 9  | 10 | 8            |  | 10 | 11 |  | 13 | 14 |
| 11            |  | 13                                                                                  | 14 |  | 16 | 17 | 15           | 16                                                                                  | 17 | 18 | 19                                                                                    | 20 | 21 |
| 18            | 19                                                                                  | 20                                                                                  | 21 | 22                                                                                  | 23 | 24 | 22           |  | 24 | 25 |  | 27 | 28 |
| 25            | 26                                                                                  |  | 28 |  | 30 | 31 | 29           | 30                                                                                  | 31 | 1  | 2                                                                                     | 3  | 4  |

# Bibliothèque municipale - scolaire de Chapais



## Horaire

### Régulier

|          |                                        |
|----------|----------------------------------------|
| Mardi    | 14 h 00 à 16 h 00                      |
| Mercredi | 14 h 00 à 16 h 00<br>18 h 30 à 20 h 00 |



## Bibliothèque publique de Chapais

45, 5e Avenue (École le Filon au 2ème étage)

Chapais, QC, G0W 1H0

Courriel : [chapais@reseaubiblioslsj.qc.ca](mailto:chapais@reseaubiblioslsj.qc.ca)



**NOUVEAU SERVICE**



**Découvrez vos revues favorites  
en numérique gratuitement.**

**Catalogue**

Pour ce faire rendez-vous au [www.mabibliotheque.ca/saguenay-lac-saint-jean/fr/index.aspx](http://www.mabibliotheque.ca/saguenay-lac-saint-jean/fr/index.aspx)

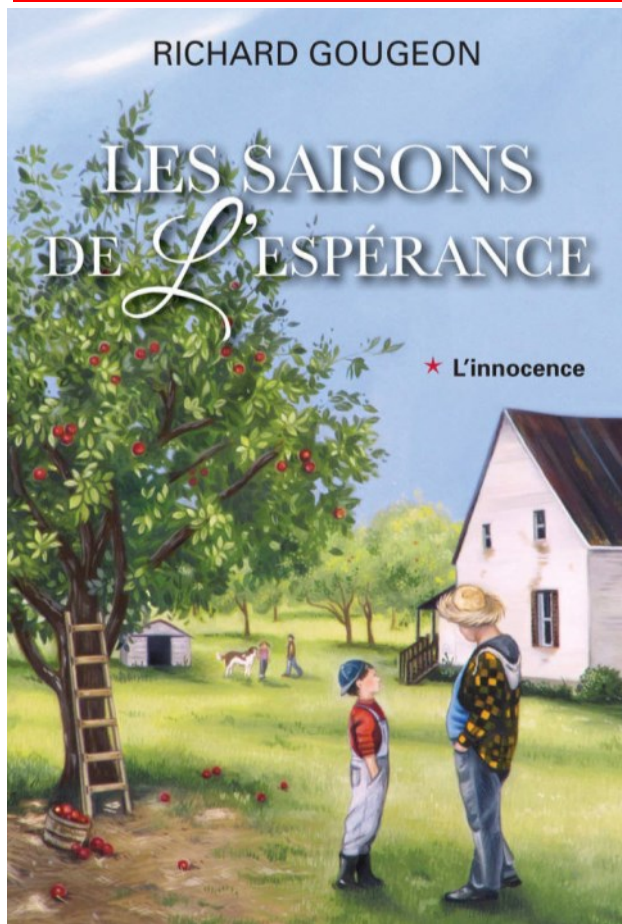
Sur cette page  
cliquez sur cet  
onglet:



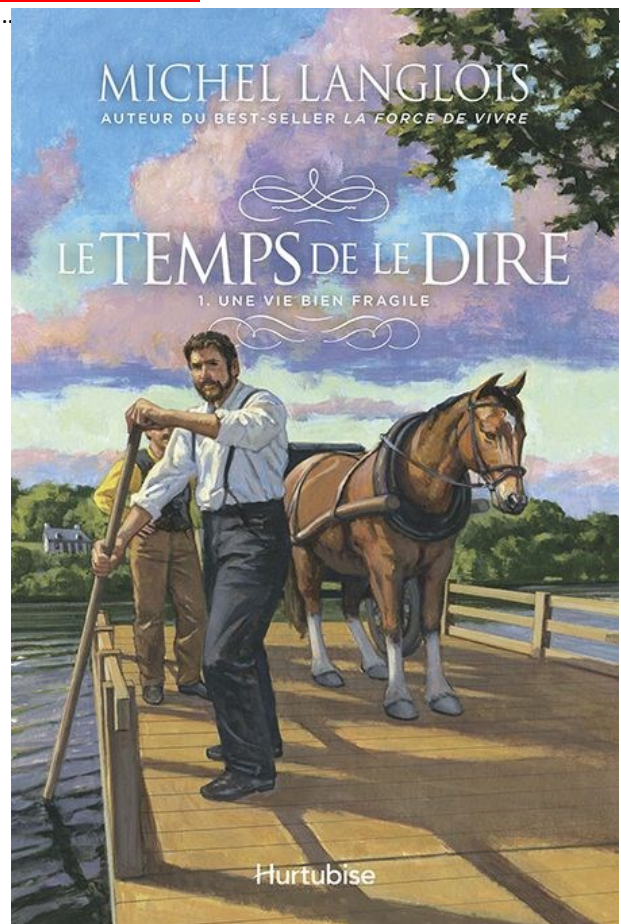
Sur la nouvelle  
page cliquez  
sur cet onglet:



# Nouveautés de la bibliothèque !



Charlemagne est né de l'union éphémère entre Florence, une infirmière d'une désolante bonasserie, et Yann, un adonis analphabète. Incapable de mettre un terme à sa grossesse, la jeune femme avait choisi d'élever seule son enfant et de lui trouver une autre figure paternelle. Mais tout ne se déroule pas comme prévu. Yann a soudainement décidé de jouer son rôle, devenant vite l'idole de Charlot. Mais c'était jusqu'à ce qu'un événement tragique vienne tout bouleverser...



Résumé : 1880, Drummond. Aimé Courchesne est bien connu dans la région, puisqu'à peu près tout le monde a recours à ses services pour traverser la rivière Saint-François vers les cantons de Wendover et de Simpson. Aimé s'enorgueillit de cette tâche, léguée de père en fils chez les Courchesne depuis la fondation du village.

Mais la menace de la construction d'un pont pèse sur Aimé, sa femme et ses enfants, forçant le père de famille à s'endetter lourdement pour construire un nouveau bac afin de garder sa clientèle. Son gagne-pain devenu précaire, Aimé prendra-t-il le risque de conduire sa famille aux États-Unis, dans l'espoir d'une vie meilleure ?

Une nouvelle série passionnante mettant en scène les tribulations de la famille Courchesne, évoquées avec brio par la plume alerte de Michel Langlois, dont la truculence et le style si vivant ont fait le bonheur de dizaines de milliers de lecteurs.

# Nouveautés de la bibliothèque !



Montréal, 1930. Mathias Goudreau, trente ans, porte en terre la dépouille de sa femme, Antoinette, décédée prématurément en le laissant avec trois garçons de neuf, sept et deux ans. Que va faire ce pauvre veuf sans sa « Toinette », et ses enfants à élever seul? Ses beaux-parents l'aident, mais ça ne peut continuer ainsi. Mathias doit refaire sa vie. Croisant sur son chemin Maryvonne, une célibataire vivant avec sa vieille mère, il s'y intéresse, quoique le cœur n'y soit pas. Néanmoins, pour le bien-être de ses enfants, il l'épouse l'année suivante et Maryvonne emménage avec lui et ses marmots qui l'accueillent avec réticence.

Toutefois, heureuse de son sort, Maryvonne donne naissance à un premier enfant, Danielle, qu'on chérira grandement. Puis, à trois autres enfants : Marie-Jeanne, Raymond et Yvette. Plombier de métier, Mathias surmonte la crise économique et réussit à mettre du pain sur la table. Un autre déménagement, les enfants grandissent,

les joies comme les chagrins se succèdent et les déboires se manifestent pour Léo, Gaston, Roger, fils de Toinette, et la couvée de Maryvonne.

Les Enfants de Mathias, un roman vibrant d'émotion qui touche le cœur et qui nous entraîne, une fois de plus, dans le tracé unique de la plume de l'auteur....



## 14 bonnes raisons de lire des histoires aux enfants dès le plus jeune âge

1. Pour la stimulation des sens
2. Pour le travail de la motricité fine
3. Pour la capacité d'écoute
4. Pour le développement de la curiosité
5. Pour les interactions avec les adultes
6. Pour le développement du langage et du vocabulaire
7. Pour la compréhension des récits
8. Pour l'éveil à l'écriture
9. Pour le développement de l'imagination et de la créativité
10. Pour la connaissance de soi
11. Pour l'inspiration
12. Pour servir de médiateurs et faire passer des messages
13. Pour la valeur thérapeutique de certains contes
14. Pour l'apprentissage

# CLUB FADOQ

## LES VAILLANTS DE CHAPAIS

**Le conseil du club vous fait part des activités qui se tiendront au cours des mois de décembre 2017 et janvier 2018.**

**Sacs de sable** : Tous les lundis à 13h30

**Pétanque-Atout** : Tous les mardis à 13h30

**Dards** : Tous les mardis à 19h

**Crible** : Tous les mercredis à 13h30

**Baseball-poches** : Tous les vendredis à 13h30

**Les activités des comités seront suspendues entre le 10 décembre 2017 au 14 janvier 2018.** Pour plus d'informations, veuillez contacter les responsables de chacun des comités.



**Le souper mensuel** aura lieu le **dimanche 17 décembre à 17h30 à la salle du club.** Le souper est au coût de 12\$ par personne. Les participants apportent leur boisson. Pour vous procurer vos billets, contactez la présidente ou la secrétaire **avant le 13 décembre.** Au cours de la soirée, il y aura plusieurs jeux, chansons et le tirage de nombreux prix. Comme par les années passées, il n'y aura pas de souper en janvier.

Le recrutement est toujours en cours. Les personnes de 50 ans et plus qui désirent devenir membres du club doivent contacter la responsable m<sup>me</sup> Lucette C. Larochelle, au (418) 745-3216.

**NOUS SOUHAITONS UNE JOYEUSE PÉRIODE DES FÊTES AINSI QU'UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE À TOUS LES MEMBRES DU CLUB ET À LA POPULATION DE NOTRE VILLE, QU'ELLE SOIT REMPLIE DE JOIE ET DE SANTÉ.**

Lucette C. Larochelle, publiciste



# LA PAROISSE VOUS INFORME...



## Horaire de messe pour le temps des Fêtes :

- Le dimanche 17 décembre à 11h—Messe et célébration communautaire du Pardon
- Le dimanche 24 décembre à 11h—Pas de messe
- Le dimanche 24 décembre à 17h30—Messe de Noël
- Le dimanche 31 décembre à 11h—Pas de messe
- Le lundi 1er janvier à 11h—Messe du jour de l'An

## Horaire du secrétariat du presbytère :

Pour la période des Fêtes, veuillez prendre note que le secrétariat du presbytère sera fermé du 22 décembre 2017 au 2 janvier 2018 inclusivement. L'horaire habituel reprendra le mercredi 3 janvier 2018, à compter de 13h30.



**Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour un Noël rempli d'amour, de magie et de joie. Et que paix, santé et prospérité vous soit accordées tout au long de cette nouvelle année.**

## Communiqué de « la Chorale Arc-en-Ciel de Chapais » :

La Chorale existe depuis 1958, donc depuis les débuts de Chapais. Si cette Chorale est toujours là, c'est bien grâce à des hommes et des femmes, qui comme vous, aiment écouter chanter la chorale à la messe les fins de semaine, aux funérailles et à Noël. Vous faites partie de cette paroisse catholique et vous aimez le chant ? Mesdames et Messieurs, adolescentes et adolescents, nous avons besoin de vous ! Pour tous ceux qui sont intéressés, nous nous réunissons tous les jeudis soirs de 18 h 30 à 19 h 30 à l'église pour nos pratiques.

## Tirage d'une courtépointe :

La Fabrique Notre-Dame-de-Lourdes de Chapais fera tirer une courtépointe réversible, de grandeur « queen », une gracuseté et confectionnée par Mme Ghislaine et Mme Hélène Goudreault. Vous pouvez vous procurer votre billet soit au bureau du presbytère, lors de la messe dominicale auprès de la personne responsable ou à la Tabagie R.C. Le coût est de 5 \$ pour un billet et de 10 \$ pour 3 billets. Ceci permettra de collecter des fonds aux fins d'entretien. Le tirage aura lieu le dimanche 17 décembre 2017, après la messe dominicale.

## Loyer à louer :

La Fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes est présentement à la recherche d'un locataire pour le loyer situé au 22, 2<sup>ième</sup> Avenue, à côté du presbytère. La personne intéressée peut communiquer au bureau au 418.745.2211 aux heures d'ouverture ou nous écrire à l'adresse suivante :

Paroisse Notre-Dame-de-Lourdes

22, 2<sup>ième</sup> Avenue, C.P. 98,



Chapais (QC) G0W 1H0

**Merci de prendre connaissance des restrictions suivantes avant de nous faire part de votre intérêt :**

- Nous ne pouvons accepter de locataire avec un ou plusieurs enfants à cause des stationnements publics de part et d'autre du loyer qui ne possède pas de cour privée.
- Nous ne pouvons accepter aucune espèce animale (oiseau, chat, chien, etc.) pour les raisons ci-haut mentionnées.
- Nous ne pouvons accepter de locataire fumeurs.

**Les marguilliers**

## Prêt de raquettes et tubes à neige

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de Chapais met à la disposition de nos citoyens le service de prêt de raquettes et de tubes à neige pour les activités hivernales, et ce, tout à fait gratuitement.

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous présenter sur les heures de bureau au secrétariat du lundi au jeudi de 13h00 à 16h00 et le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 afin de signer le formulaire de prêt (la personne qui signe doit avoir 14 ans et plus). Il est important de respecter le retour prévu des équipements, sinon, nous devrons imposer une amende.

Nous possédons 5 paires de raquettes pour adulte et 6 paires pour enfants. Nous mettons également à votre disposition 14 tubes à neige.

Pour information ou pour réservation : (418) 745-2511 poste 30244 ou le 30224.



# DES NOUVELLES DES CADETS DE L'ESCADRON 838 CHAPAIS



La parade de la promesse du cadet pour tous les cadets qui ont rejoint l'escadron depuis septembre a eu lieu le 6 décembre dernier.

Lors de cette cérémonie, une surprise attendait le capitaine Martine Mauger, commandant de l'escadron 838. En effet, le Major Nadeau est venu lui rendre un hommage bien mérité à l'occasion de son départ à la retraite à titre de commandant.

Elle fut remerciée pour sa contribution exemplaire comme commandant de l'Escadron 838 Chapais et comme officier Cadre des instructeurs de cadets, Capitaine Mauger a fait preuve d'un dévouement digne de mention par son engagement tout au long de son mandat comme commandant. Elle fut un atout majeur dans la réussite du partenariat avec la Ligue des cadets de l'aviation; et su travailler fort pour rencontrer tous les défis. Audacieuse et motivée, elle a depuis



Capitaine Martine Mauger, commandant de l'escadron 838 en compagnie du Major Nadeau.



toujours, le bonheur et l'intérêt des cadets à cœur. Elle fut une ambassadrice proactive et a su tisser des liens solides avec différents partenaires de Chapais et des environs. Par son implication généreuse et sincère, elle a contribué de façon significative au développement de jeunes canadiens et canadiennes. Membre des Forces armées canadienne depuis 37 ans, elle a fait honneur au Programme des cadets du Canada, à la Branche Cadre des instructeurs des cadets et aux Forces armées canadiennes.

## HORAIRE DU CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE DE CHAPAIS

Du lundi au jeudi de

08h00 à 12h00 et de 13h00 à 20h00

Vendredi

08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Fermé du 22 décembre au 3 janvier 2018

De retour le 4 janvier 2018



## Fête de Noël des enfants de Chapais

Le Père Noël a confirmé sa venue à Chapais de cette belle journée, le dimanche 17 décembre 2017. Il vous accueillera entre 11h30 à 14h30. Un goûter sera servi et chaque enfant inscrit (0 à 10 ans) recevra un cadeau. Les laissez-passer sont disponibles au Centre Sportif sur les heures de bureau auprès de Sylvie Bédard.



## Horaire des activités de glace 2017-2018

Entrée  
gratuite

| PATINAGE                                                                          |  | Jour     | Parents-enfants | Libre pour tous                |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--|----------|-----------------|--------------------------------|
|  |  | Lundi    |                 | 18h30 à 19h30                  |
|                                                                                   |  | Mardi    |                 | 16h00 à 17h00                  |
|                                                                                   |  | Mercredi |                 | 18h30 à 19h30                  |
|                                                                                   |  | Jeudi    |                 | 16h00 à 17h00                  |
|                                                                                   |  | Vendredi |                 | 18h30 à 19h30                  |
|                                                                                   |  | Samedi   | 14h00 à 15h00   | 19h00 à 20h00                  |
|                                                                                   |  | Dimanche |                 | 14h00 à 15h00<br>18h00 à 19h00 |

| HOCKEY LIBRE                                                                      |  | Jour     | 11 à 15 ans   | 16 ans et plus | Parents-enfants |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--|----------|---------------|----------------|-----------------|
|  |  | Lundi    |               | 19h30 à 20h30  |                 |
|                                                                                   |  | Mardi    |               |                |                 |
|                                                                                   |  | Mercredi |               | 19h30 à 20h30  |                 |
|                                                                                   |  | Jeudi    |               |                |                 |
|                                                                                   |  | Vendredi | 15h45 à 16h45 | 14h45 à 15h45  |                 |
|                                                                                   |  | Samedi   |               |                | 15h00 à 16h00   |
|                                                                                   |  | Dimanche |               | 19h30 à 20h30  |                 |

| HOCKEY ORGANISÉ | Jour     | Mineur        | Bons Copains  | ¼ pro         | Néophytes     | Apprentissage 4 à 13 ans | Ecole le Filon |
|-----------------|----------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------------------|----------------|
|                 | Lundi    |               |               |               |               |                          | 15h45 à 17h00  |
|                 | Mardi    | 17h30 à 20h30 |               |               |               |                          |                |
|                 | Mercredi |               |               | 20h30 à 22h00 |               | 17h30 à 18h30            | 15h45 à 17h00  |
|                 | Jeudi    | 18h30 à 20h30 |               |               |               |                          |                |
|                 | Vendredi |               | 19h30 à 21h00 |               |               |                          |                |
|                 | Samedi   | 09h00 à 14h00 |               |               |               |                          |                |
|                 | Dimanche | 09h00 à 14h00 | 15h00 à 16h30 |               | 20h30 à 22h00 |                          |                |

| Cours              | Jeudi         |
|--------------------|---------------|
| Patin pour enfants | 17h30 à 18h30 |



### Aiguisage de patins

Coût : 5.00\$/paire

Service disponible sur les heures des activités

**Veillez prendre note que l'aréna sera fermé les 24, 25 et 26 décembre ainsi que du 31 décembre au 3 janvier 2018**

## Horaire du 27 décembre 2017 au 5 janvier 2018

### **MERCREDI 27 DÉCEMBRE 2017**

13h00 à 14h00 Patinage libre pour tous  
14h00 à 15h00 Hockey libre parents-enfants

### **JEUDI 28 DÉCEMBRE 2017**

13h00 à 14h00 Patinage libre pour tous  
14h00 à 15h00 Hockey libre 16 ans et plus

### **VENDREDI 29 DÉCEMBRE 2017**

13h00 à 14h00 Hockey libre parents-enfants  
19h00 à 20h30 Patinage libre pour tous

### **SAMEDI 30 DÉCEMBRE 2017**

13h00 à 14h00 Patinage libre pour tous  
14h00 à 15h00 Hockey libre 16 ans et plus

### **DIMANCHE 31 DÉCEMBRE AU MERCREDI 3 JANVIER 2018**

FERMÉ

### **JEUDI 4 JANVIER 2018**

16h00 à 17h00 Patinage libre pour tous

### **VENDREDI 5 JANVIER 2018**

14h45 à 15h45 Hockey libre 16 ans et plus  
15h45 à 16h45 Hockey libre 11 à 15 ans  
18h30 à 19h30 Patinage libre pour tous  
19h30 à 21h00 Hockey bons copains





# TOURNOIS DU CLUB DE CURLING OPÉMISKA DE CHAPAIS!

**Les 15, 16 et 17 décembre 2017—Tournoi Marché Tradition**

**Les 19 et 20 janvier 2018—Tournoi du club de curling**

Pour inscription ou information : 418-770-6116.

**Bienvenue à tous!**

Il est également à noter que les personnes possédant un casier au vestiaire du club doivent acquitter le montant dû d'ici le 15 janvier sinon les casiers devront être libérés.

En sentier, hors-piste ou en minoune...



**VENEZ VIVRE  
L'EXPÉRIENCE!**



**VILLE DE  
CHAPAIS**



**H&R BLOCK**



□ Services de déclarations d'impôts

- Particuliers • Entreprises • Travailleurs autonomes • Locations • Décès •

□ Services de comptabilité/Tenue de livres

- Paies • Remises gouvernementales • T4-Relevés 1 • Correspondance •

466, 3<sup>e</sup> Rue, C.P. 67 125, boul. Springer, C.P. 129  
**CHIBOUGAMAU G8P 2K5 CHAPAIS G0W 1H0**  
 Tél.: 418 748-3987 Tél.: 418 745-3019  
 info@hrbchibchap.ca info@hrbchibchap.ca

**L'APPU** POUR LES PROCHES AIDANTS DAINES  
 JAMÉSIE

**Dominique Simard**  
 Directrice générale

- 418 748.3211
- 418 748.7413
- 418 748.1767
- dsimard@lappujamesie.org

333, 3<sup>e</sup> Rue, bureau 3  
 Chibougamau (Québec) G8P 1N4

**Garage TREMBLAY & FILS**

Tél. : 418 745-3733 • Téléc. : 418 745-2662

99, boulevard Springer  
 C.P. 189  
 Chapais, Québec  
 G0W 1H0

- Véhicule automobile
- Mécanique générale
- Essence
- Pneus
- Articles de chasse et pêche

 **JF inc.**  
 Service d'entretien ménager

**Propriétaires**

- Stéphane Forgues  
 secteur Abitibi  
 Cell. : 418-770-8895
- Pascal Tremblay  
 secteur Saguenay-Lac St-Jean  
 Nord du Québec  
 Cell. : 418-770-3794

30, 1<sup>re</sup> Avenue, Chapais QC G0W 1H0  
 Tél.: 418-745-3100  
 Fax: 418-745-3700  
 Courriel : jf-inc@hotmail.com

**Expert en sinistre • Service résidentiel et commercial**

**chapais**  
 Ligne verte

www.villedeschapais.com/chapais-ligne-verte

**Tél. : 418.770.5898**  
 Courriel : ligneverte@villedeschapais.com  
 145, boul. Springer, C.P. 380  
 Chapais (Qc) G0W 1H0  
 Fax : 418.745.3871

**Super Sagamie**

**Super Sagamie RC.**  
 (Tabagie dépanneur RC)

**Nathalie Richer**  
**Eric Bélanger**  
 Propriétaires

- Vidéo
- Papeterie
- Cadeaux
- Loto-Québec
- Femmes d'autobus
- Glace
- Vess
- Articles de literie
- Café
- Bar à lattes
- Carte de souhaits
- Vin
- Photocopies / Fax
- Articles de pêche

123, boul. Springer  
 Chapais (Québec) G0W 1H0  
**Tél.: 418 745-2778**  
**Téléc.: 418 745-3384**

tabagierc@hotmail.com • www.supersagamie.com



**Le Centre de Femmes**  
**Les Essenti"Elles" de Chapais**

121, boul. Springer  
 Chapais (Qc) G0W 1H0  
**Tél. : (418) 745-4012**  
 Fax: (418) 745-4013

Marie-Claude Tremblay, coordonnatrice  
 Courriel : essentielles@idlogic.com

gaumen@me.com

**Men & fils**  
 ÉLECTRIQUE

ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ

**418 745-3323**

**GAËTAN MÉNARD** **DAVID MÉNARD**  
 418 770-8294 418 770-8228

218, BOUL. SPRINGER  
 CHAPAIS (QC) G0W 1H0

**ENTRETIEN INDUSTRIEL**  
**DLB**

Courriel : lbédard@entretienindustrieldlb.com Prop.: Luc Bédard

PRODUITS D'ENTRETIEN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL  
 VENTE • LOCATION • SERVICE • ÉQUIPEMENT • MANUTENTION

973A, 3<sup>e</sup> rue, Chibougamau (Québec) G8P 1R4  
 Bur.: 418 748-6508  
 Téléc.: 418 748-3412 Cell.: 418 770-8344  
 www.entretienindustrieldlb.com

 **Chevaliers de Colomb**  
 CONSEIL 6542 • CHAPAIS

RESPONSABLE DE SALLE : GILLES BROUSSEAU  
 POUR RÉSERVATION : 418.745.3876

 **L'AGENCE**  
 PAR GROUPE VOYAGES QUÉBEC

Vols • Hôtels • Forfaits sud • Circuits • Croisières

**Lorraine Boucher**  
 Conseillère en voyages  
 secteur Chapais-Chibougamau

LE PLUS GRAND RÉSEAU D'AGENCES DE VOYAGES AU SAGUENAY-LAC-SAINTE-ANNE

**418 770 8831** saglac.gvq.ca

**LES ENTREPRISES**  
**RBE** 2007

EXTERMINATION FERTILISATION EXTINCTEURS

**Luc Bédard Président**

973 A, 3<sup>e</sup> rue, Chibougamau, (Québec) G8P 1R4  
 Tél.: 418 748-6508 Téléc.: 418 748-3412

**Le Paradis des animaux**

132, 3<sup>e</sup> Avenue, Chibougamau, QC G8P 1Z7  
**Tél.: 418 748-1122 Téléc.: 418 748-8053**

- Jouets
- Toilettage
- Nourriture
- Pension
- Accessoires

LES ENTREPRISES 907-6-9803 Québec inc.

**MARC FORGET**  
 R.B.Q.: 8314-2935-08

71, 1<sup>re</sup> avenue  
 Chapais (QC) G0W 1H0

Excavation • Terrassement • Dénégement

418 745.3658 418 745.3659 418 770.7072  
 ent.mforget@tlb.sympatico.ca

**IMPRIMERIE** **IMPRIMÉ À CHIBOUGAMAU**

**NORD GRAPHIQUE**

359, 3<sup>e</sup> RUE, CHIBOUGAMAU  
 T : 418 748-6424 F : 418 748-3341  
 NORDGRAPHIQUE@TLB.SYMPATICO.CA

 **Jonathan REMILLARD**  
 Transport et Excavation

50, 8<sup>e</sup> Rue  
 Chapais, Qc  
 C.P. 186, G0W 1H0

TERRE  
 SABLE  
 GRAVIER  
 FARDIER  
 PIERRE  
 TERRASSEMENT  
 LOCATION DE  
 MACHINERIE LOURDE

**Tél.: 418 745-2044**  
**Cell.: 418 770-9082**

**CHIBOUGAMAU**  
 AUTOMOBILE INC.

Une équipe d'ici pour des gens d'ici

359, 3<sup>e</sup> Rue  
 Chibougamau (Qc)  
 G8P 1R1

T 418.748.2634  
 F 418.748.4055

www.chibougamauauto.com

**renforcement**  
**AB**

**418 770-9898**  
**418 770-9433**  
 Fax : 418 745-2159

- Déverrouillage
- Survoltage
- Transport général
- Local ou longue distance

C.P. 147, Chapais QC G0W 1H0

**Espace disponible**

**Espace disponible**

POUR AJOUTER VOTRE CARTE  
 D'AFFAIRES À NOTRE  
 VITRINE PUBLICITAIRE (150\$ POUR UN AN  
 SOIT 9 PUBLICATIONS), N'HÉSITEZ PAS À  
 COMMUNIQUER AVEC NOUS :  
 418.745.2511 POSTE 30234

## Coordonnées du journal

145, boul. Springer, C.P.128  
Chapais (Qc) G0W 1H0  
T 418.745.2511 poste 30234  
C ggleeton@villedechapis.com

## Faites parvenir vos articles, annonces ou communiqués.

- **Date de tombée :** 15 janvier 2018\*
- **Publication de la Tribune :** 26 janvier 2018\*

\*pour l'édition du mois de février 2018



Consultez la Tribune couleur en ligne.  
La Tribune Chapaisienne est réalisée par  
la Corporation de développement  
économique de Chapais en collaboration  
avec la Ville de Chapais.

Pour afficher votre  
annonce ici (coût 3\$)  
communiquez avec  
Geneviève Gleeton au  
418-745-2511 poste  
30234

Vous voulez devenir  
partenaire de la Trib-  
une ou contribuer au  
contenu ? Contactez  
Geneviève Gleeton au  
418-745-2511 poste  
30234

## PARTENAIRES FINANCIERS:



VILLE DE  
**CHAPAIS**

SADC

CHIBOUGAMAU-  
CHAPAI

Canada

Développement économique  
Canada pour les régions du Québec  
appuie financièrement la SADC



Commission scolaire  
de la Baie-James



**Desjardins**

Caisse de Chibougamau

Coopérer pour créer l'avenir

**GOLDCORP**  
ÉLÉONORE



**NORTHLAND  
POWER**

